L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 JANVIER 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, Propriétaires - Éditeurs.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE. Paraissant le Mardi et le Samedi: Par an, $5; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $[illegible] le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.
Les personnes qui ont régulièrement et souvent des annonces [illegible] aux prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; [illegible] dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Tous les réclames d'annonces d'affaires paieront 30 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 30 JANVIER.

☞ Pour la liste des navires et vapeurs arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page intérieure.

FEUILLETON DE L'ABEILLE.

Nous terminons aujourd'hui la petite nouvelle *Fidès*, et nous publierons immédiatement, après une œuvre due à la collaboration de MM. Octave Féré et Saint Yves, auteurs des deux dernières parties des *Splendeurs et Misères de Paris*. Cet ouvrage a pour titre *Le baron de Trenck*; c'est une véritable épopée légendaire, tirée de l'histoire de ce personnage dont les aventures réelles touchent au merveilleux. On la trouvera aussi intéressante que le roman que nous avons terminé dernièrement.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par J. Shériff—à 5 heures P. M., au coin des rues Fulton et St Joseph, trois bouilloires.

Par Bernard Turpin—à 11 heures, sur la Levée, en face de la rue d'Enghein, Troisième District, en débarquement du navire Fernandez, de Bordeaux, vins en barriques et en caisses, cognac, vermouth, absinthe, fruits à l'eau de vie, anisette, prunes, &c.

Par J. B. Cresst—coin Chartres et St Louis—meubles.

Par Hoffman & Marks—au No 30 de la rue de Chartres, souliers et brodequins pour hommes et pour femmes, bottes pour jeunes gens et enfants—sans réserve; [illegible] variés.

Par G. Léautmont, au No 69 de la rue de Chartres, bottes, souliers et chapeaux, sans réserve.

Par A. Felber—au No 40 de la rue de Chartres, marchandises sèches de fond et de fantaisie, habillements, lingerie, chapeaux, coutellerie, &c.

Par Montgomery, Bros & Co.—à l'entrepôt Hope rue [illegible], farine légèrement avariée.

ATTENTION!

☞ Le shériff procédera aujourd'hui à 5 heures P. M. à l'angle des rues Fulton et St-Joseph, Premier District, à la vente de trois bouilloires.

Grande vente de Chaussures.—Aujourd'hui mercredi, 30 du courant, il sera vendu, par le ministère de MM. Hoffman & Marks, à leur salle d'encan, rue de Chartres No 30, à 10 heures du matin, un magnifique assortiment de chaussures de tout genre pour hommes, femmes et enfants, et à 11 heures et demie, 30 jeux de [illegible]. Le tout sera vendu sans réserve à des conditions qui seront annoncées au moment de la vente.

☞ L'attention du commerce est appelée sur la vente de la cargaison du navire "Fernandez," venu de Bordeaux, consistant en vin rouge en barriques et en caisses, eaux-de-vie, vermouth, fruits à l'eau-de-vie, &c., qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 11 heures A. M. sur la Levée, au poteau 83, Troisième District, par le ministère de Bernard Turpin, encanteur.

Vente par catalogue, avec catalogues, de marchandises sèches de printemps, à quatre mois de crédit.

Mardi, 5 février, aura lieu à nos salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée, une grande vente de MARCHANDISES SECHES DE PRINTEMPS à un crédit de quatre mois. La dite vente se fera avec catalogues. Les acheteurs de la ville et de la campagne sont invités à y assister.

27 jan—7f E. ROGER & CO.

Question d'argent.

Dès que la Législature se réunit, il faut s'attendre à voir surgir une foule de projets plus ou moins opportuns ou plus ou moins utiles, quelques uns répondant à des nécessités politiques, d'autres à des intérêts matériels de premier ordre, mais le plus grand nombre n'ayant qu'une importance [illegible] pour le bien public. Pour tous ces projets il faut de l'argent, encore de l'argent et toujours de l'argent. Rien n'est plus facile que de trouver les moyens d'en dépenser; c'est à qui en proposera. Mais il nous paraît à propos de rappeler à nos honorables législateurs que le moyen de s'en procurer est encore à trouver.

Avant de voter des mesures qui ne peuvent être appliquées sans coûter beaucoup, comme cela s'est fait l'année dernière pour les Levées, il convient d'aviser à remplir les coffres vides du Trésor. Il importe de ne pas perdre de vue que l'Etat est ruiné, presqu'en banqueroute, que les planteurs sont appauvris et incapables de payer leurs taxes, que les habitants de la ville, propriétaires et commerçants sont surchargés d'impôts, qu'en un mot le peuple tout entier a besoin d'être ménagé. Ce sont des vérités connues de tous. Dans de pareilles conditions, il faut restreindre les dépenses au strict nécessaire et n'admettre que celles qui sont indispensables. Tout ce qui est superflu, ou tout ce qui peut être retardé doit être écarté provisoirement.

Réorganiser les finances et rétablir le crédit de l'Etat doit être le premier soin et le premier devoir de la Législature. Quand elle saura sur quelles ressources elle peut compter, et elles seront bien minimes, elle pourra s'occuper d'en faire l'application aux besoins les plus urgents. Qu'elle nous préserve du fléau des inondations, qu'elle s'occupe de faciliter et de maintenir la navigation des passes du Mississipi, qu'elle assure l'existence de notre agriculture et de notre commerce, et ce sera déjà beaucoup. S'il y a du temps et de l'argent de reste elle verra ensuite quelle disposition il convient d'en faire.

Nous avons bien attendu jusqu'ici pour avoir une maison de cour, nous attendrons encore. Ce n'est pas là ce qui presse.

Quant à une convention, nous n'avons qu'une réflexion à faire. Si c'est une convention de deux cent mille piastres, nous n'en voulons pas par la raison que l'Etat n'a pas cette somme à jeter dans l'eau. Si on veut limiter la dépense à vingt mille piastres (la convention du Mississipi n'a pas coûté plus), alors, si on y tient absolument, eh bien! qu'on se passe la fantaisie d'une convention pour en finir une bonne fois avec le régime Banks et avec le gouverneur que ce régime nous a légué. Mais avant tout, il faut battre monnaie et ne voter aucune allocation sans que le Trésorier puisse y faire honneur.

Nécessité d'une Morgue.

Nous avons reçu du docteur Deléry, coroner de la Nouvelle-Orléans, copie de la pétition qu'il adresse à la Législature pour faire ressortir la nécessité d'une morgue à la Nouvelle-Orléans. Nous avons déjà publié plusieurs articles et communications sur ce sujet, et nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts désintéressés que fait le docteur Deléry pour arriver à la réalisation de l'idée qu'il a le premier mise en avant. Il est regrettable que le Conseil de ville n'ait pas adopté la mesure qui lui avait été proposée pour l'érection d'une morgue, et nous espérons que la Législature accueillera plus favorablement la pétition dont il s'agit. Il y a tant de projets qui n'ont en vue que l'intérêt personnel et qui absorbent souvent le temps des séances, qu'on doit accorder une attention particulière à une proposition qui est uniquement dictée par l'amour du bien public. Nous engageons donc nos représentants et nos sénateurs à lire attentivement la pétition du docteur et à y faire droit.

La Récolte de Coton.

Le rapport mensuel du département de l'agriculture à Washington, pour le mois de décembre, nous fournit les évaluations suivantes de la récolte de coton en 1866 dans les différents Etats:

Caroline du Nord, balles:	91,000
Caroline du Sud,	[illegible]
Georgie,	[illegible]
Floride,	[illegible]
Alabama,	[illegible]
Mississipi,	[illegible]
Louisiane,	[illegible]
Texas,	[illegible]
Arkansas,	[illegible]
Tennessee,	[illegible]
	[illegible]
Autres Etats,	67,000
Total,	1,7[illegible]0,000

L'évaluation qui précède équivaut à quinze cent soixante-six mille balles de 450 livres chacune.

Les différentes évaluations sur la récolte de coton qui ont été, depuis le mois de septembre, publiées par le Bureau de l'Agriculture, ont toujours été en diminuant. La dernière portait deux millions de balles, tandis que la présente est descendue à 1,566,000. Ce dernier chiffre nous paraît encore exagéré, au moins en ce qui concerne l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane et le Texas. La Nouvelle-Orléans, qui recevait généralement la moitié de la recette totale, n'a encore reçu cette année que 472,000 balles; et le montant total des balles reçues aux différents ports ne justifie pas l'évaluation faite à Washington. Nous ne croyons pas que la récolte dépasse douze cent mille balles.

Ces évaluations erronées ont sur les cours des marchés européens une influence défavorable aux intérêts des producteurs, et nous ne comprenons pas dans quel but le département d'agriculture persiste dans des calculs qui ne reposent sur aucune donnée sérieuse.

Bombardement de Mazatlan.

Il vient de se passer à Mazatlan des événements assez graves qui constituent un nouvel acte d'intervention de la part des Etats-Unis. Cette intervention aurait été cette fois motivée par l'exécution d'un consul des Etats-Unis. La correspondance suivante de Mazatlan donne l'origine de l'affaire:

«Le consul américain, M. Carman, vient d'être victime d'une insulte grave, de la part du général républicain Corona.

«M. Carman se trouvant créancier d'un certain Bowman (dont la femme passe pour être la maîtresse de Corona) avait obtenu contre lui un jugement, et Bowman n'ayant pas d'argent, le consul avait fait saisir une diligence appartenant audit Bowman. Pour plus de sûreté, les roues du véhicule avaient été transportées dans la maison du consul. Corona était à peine entré à Mazatlan qu'à l'instigation de Bowman, qu'il a fait colonel de son état-major, il fit enfoncer les portes du consulat et enlever les roues. Instruit de ce fait, le capitaine Shirley, commandant du *Saranac*, exigea que la propriété fut restituée et que Corona fît des excuses. Le Mexicain se contenta d'abord de protester de son amitié éternelle pour les Etats-Unis. Voyant qu'il n'en pouvait rien tirer, le capitaine Shirley fit charger ses canons et vint s'embosser près du wharf. C'est alors que Corona se détermina à faire des excuses. Mais les roues ne furent pas restituées. Elles étaient parties le matin avec la voiture et se trouvaient à plus de 20 milles dans l'intérieur.»

Les choses n'en seraient pas restées là, paraît-il, si la dépêche suivante adressée au correspondant du *Herald* à la Nouvelle-Orléans est exacte:

Vera Cruz, 23 janvier.—Le vice-consul américain à Mazatlan, M. Carman, qui est dans le commerce, avait eu une difficulté judiciaire avec un M. Bowman. Quelques uns des soldats de Corona ont essayé d'arrêter Carman qui s'est enfermé dans sa maison et a résisté. En se défendant il a tué deux des soldats envoyés pour l'arrêter. Par suite de ce fait, il a été emprisonné et fusillé. Quand le capitaine Worrel qui commande le navire des Etats-Unis stationné devant le port a eu connaissance de l'arrestation il a demandé mais en vain la mise en liberté du prisonnier et, plus tard, la punition de l'officier qui avait ordonné l'exécution. Ayant échoué dans ses deux demandes, le capitaine Worrel a ouvert le feu sur la ville et a bombardé la place pendant huit heures. Il s'est alors retiré et en même temps Corona a quitté la ville.

Mexique.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre de Mexico du 10 janvier, qui nous a été obligeamment communiquée.

Comme je vous le disais dans ma dernière, le général Miramon est parti pour l'intérieur. Il n'a rencontré aucun obstacle dans sa marche, ayant été reçu partout avec enthousiasme. Ses forces se sont progressivement augmentées, et il doit se trouver maintenant à Guanajuato, comptant déjà cinq mille hommes d'infanterie, deux mille de cavalerie et quarante pièces d'artillerie. Il commencera bientôt ses opérations militaires et avant peu les places de San Luis, de Zacatecas et de Guadalajara seront reprises.

Le général Gutierrez, peu de jours après avoir évacué Guadalajara, a remporté un grand succès sur les dissidents commandés par Garcia de la Cadena, et presqu'en même temps les généraux Chacon et Alvarez ont remporté d'autres succès dans le Zapotlan.

Les places de Toluca et de Cuernavaca ayant été attaquées simultanément le même jour, les dissidents ont été forcés de se retirer avec une perte assez forte, sans que les forces impériales en aient subi aucune au premier point. Elles n'ont pas été aussi heureuses à Cuernavaca, où leur succès leur a coûté quelques pertes. Nous avons eu à déplorer la perte de deux ou trois officiers, entre autres le brave colonel Don Pablo Gomez de la Madrid.

Le général Marquez, avec l'activité et l'intelligence qui le caractérisent, s'occupe d'organiser le second corps d'armée, et quatre colonnes commenceront bientôt une expédition dans la vallée de Mexico pour poursuivre les bandes de guérillas dont elle est infestée.

Dans une lettre écrite par lui de San Luis, en décembre, au général Vidaurri, le colonel Quiroga accusait qu'on s'exagérait à Mexico la force des dissidents, dont les succès ne devaient être attribués qu'à l'inaction dans laquelle le gouvernement était resté par suite des circonstances.

«Depuis la solution donnée à la grande question, je ne crois pas, dit-il, comme je vous l'ai dit, que la révolution, dans les conjonctures actuelles, puisse triompher, malgré la protection tant vantée des Etats Unis, à moins que le gouvernement ne continue, comme il l'a fait jusqu'ici, en ordonnant l'évacuation des places et en se croisant les bras, à assister à la ruine de tous et particulièrement de ceux qui l'ont servi la veille.

Mes observations sur ce point sont basées sur des faits pratiques. Tous les jours on fait apparaître ici et là des milliers d'hommes et quand les forces impériales se rendent aux points où on les signale elles peuvent à peine voir la poussière que l'ennemi laisse derrière lui. Je viens de revenir d'une de ces expéditions que j'ai faite avec 600 cavaliers au village de Peotillos et Guadalcazar, où l'on m'avait assuré que se trouvait une forte colonne ennemie. Cette force, aussitôt qu'elle apprit le mouvement que je faisais, s'enfuit précipitamment dans la direction de Tula sans qu'il me fût possible de lui donner la chasse, de sorte que dans un rayon de vingt lieues à l'entour de cette ville je n'ai pas d'ennemi à combattre. Et si j'allais plus loin, ce serait exactement la même chose.»

Dans une lettre de la Vera Cruz du 23 janvier nous lisons ce qui suit:

Le 19 et le 20 les Français ont apporté deux millions cinq cent mille piastres de la ville de Mexico. Ils ont été aidés dans ce transport par le général Santiago Smith et le général W. H. Stevens, l'habile surintendant des chemins de fer sous le général Lee.

Joseph Estena, un des commissaires qui ont signé le décret proclamant la peine de mort pour tous les Mexicains qui s'opposaient à Maximilien ou aux Français, a envoyé sa famille à Jalapa et accompagnera, dit-on, Maximilien en Europe.

A un meeting du conseil impérial, tenu lundi 21 du courant, 21 des 34 membres ont voté pour que Maximilien reste au Mexique. L'archevêque a réservé son opinion. Quatre conseillers ont offert leur démission le 16.

Le senor Campas, secrétaire impérial du trésor, a eu une conférence avec 80 capitalistes, le 16, et cette conférence a eu pour résultat un emprunt forcé de 1 million sur la ville de Mexico.

On a levé des emprunts forcés à Puebla pour $400,000, à San Luis de Potosi pour $200,000, à Orizaba pour $100,000, à Cordova pour $10,000.

Le 19, un détachement de libéraux a attaqué un train militaire français à 500 pas des murs de Puebla, a pris 500 mules et n'a pas touché à un train ayant $1,000,000, pauvrement escorté à 3 milles de distance seulement.

Prix Courants.—Nous avons sous les yeux le dernier numéro du *Prix Courant*, publié en français à l'usage des facteurs des produits ayant une clientèle créole ou française. Cette publication est d'une grande utilité en ce qu'elle épargne aux facteurs une longue et fastidieuse correspondance. La nomenclature des produits et provisions, dont elle détaille les cours, est aussi complète que possible.

Opéra italien.—La troupe italienne de M. Roncari donne ce soir, à la demande générale, le chef-d'œuvre de Bellini, *Norma*. Cette admirable musique est de celles qu'on ne se lasse jamais d'entendre, car elle tient les auditeurs constamment sous le charme par la suavité et la grâce de ses mélodies. Interprété par deux cantatrices de talent qui joignent à la science du chant des voix sympathiques et agréables, nous voulons parler de Mesdames Catiibari et Tomasi, cet opéra mérite d'attirer la foule. Les rôles d'Orovèse et de Pollion seront remplis par MM. Rosco et Fabbri. Nous espérons que ce soir tous les véritables amateurs de musique se donneront rendez-vous à l'Opéra.

Le Concert de M. Davis.—Le concert qui a été donné hier soir dans la salle de la rue Bienville, au bénéfice de M. Davis, nous a procuré le plaisir d'entendre Mme. Fleury-Urban. La voix de cette cantatrice nous a paru plus belle que jamais, le timbre en est réellement admirable. Mme Urban a chanté avec beaucoup d'expression l'air de *Romeo* de Bellini. N'ayant pu assister à la seconde partie du concert, nous dirons seulement qu'elle a dû chanter avec autant de succès le morceau «Brindisi» de *Macbeth*, sur nous avons pu en juger dans une autre occasion.

La cantate de Schiller, chantée par cinq amateurs, la romance *Trop tard*, par M. Davis, le *Noël d'Adam* par M. L...., qui a une fort jolie voix de baryton et qui s'en sert bien, ont été tour à tour applaudis, ainsi que l'ouverture du *Barbier de Séville*, très convenablement exécutée à quatre mains par Miles W. de R.... et L. de R....

Malheureusement pour le bénéficiaire la salle n'était pas très bien garnie. Les théâtres et les soirées dansantes font tort aux concerts.

[illegible]

Législature de la Louisiane.

Chambre des Représentants.—MM. Bourges et Sandford, nouveaux membres, sont admis à prêter serment.

MM. Murray, Eager, McCloskey, Richards, Deblanc, Sambola, Paterson, J. Phillips, Fagot, Jones et Austin sont nommés membres du comité auquel la résolution de M. Walker, relative aux affaires financières de la ville, a été référée.

M. Eustis présente une résolution pour nommer un comité, composé des membres de la ville, qui sera chargé d'examiner l'affaire de la construction d'une maison de cour et de savoir pourquoi on ne s'est pas conformé aux clauses d'un acte de la Législature de 1858.

Le rapport de l'officier préposé à l'enregistrement du Bureau des Terres est reçu et envoyé à l'impression.

Le rapport des commissaires de l'Asile des Soldats est également reçu et envoyé à l'impression.

Le bill du Sénat fixant le temps pour le paiement des licences de l'année courante, subit sa troisième lecture et passe.

L'heure de l'ordre spécial du jour étant venue, la résolution de M. McConnell, ordonnant la nomination d'un comité de sept membres qui sera chargé de préparer un bill pour prendre l'avis au sujet de la convocation d'une convention, est appelée et adoptée. L'orateur nomme MM. McConnel, Fenner, Halsey, Snider, Walker et Kent membres de ce comité.

M. Scanlan présente un bill sur la collection des taxes sur le commerce, et les professions dans la ville de la Nouvelle-Orléans.

La Chambre s'ajourne à mercredi.

Sénat.—M. Duvigneaud présente une résolution pour la nomination d'un comité de sept membres, dont 4 de la ville et 3 de la campagne, qui seront chargés d'examiner les affaires générales de la corporation de la Nlle-Orléans et de faire un rapport.

La résolution subit une première lecture.

M. Burthe présente un mémoire de la banque du Crescent qui n'est pas lu, mais qui est référé au comité de finance.

M. Abney annonce la mort de l'hon. A. Abney, sénateur élu des paroisses de Bossier, Bienville, Claiborne et Winn, et fait l'éloge du défunt; il conclut en présentant une résolution pour que le sénat porte le deuil pendant trente jours et pour que ce corps s'ajourne en signe de respect.

Le Dr Swiggs se lève pour appuyer la résolution, et refait l'éloge du [illegible] prononcé par M. Abney.

La résolution est adoptée à l'unanimité et le sénat s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

CONSEIL DE VILLE.

Bureau des Aldermen.—Ce conseil s'est réuni sous la présidence de M. Bosworth.

Une communication du maire expose les raisons pour lesquelles il refuse de signer la résolution relative au chemin de fer de Mobile. Il se fonde sur ce qu'on a refusé de permettre à la compagnie du chemin de Jackson, dans laquelle la ville est actionnaire pour deux millions, de prolonger sa ligne jusqu'à la Levée. Permettre au chemin de Mobile de venir jusqu'au cœur de la ville, au coin des rues Canal et Claiborne, serait de la partialité. Le maire est d'avis que la gare ne doit pas être établie plus avant dans la ville que rue Esplanade. Il oppose donc son veto à la résolution.

Le bureau adopte la résolution relative à un contrat de cinq ans pour l'éclairage à l'huile de pétrole, à raison de $36 par lampe, de la partie de la ville non éclairée au gaz.

Le Bureau donne son concours à une résolution qui rejette l'adjudication et ordonne de revendre le contrat pour construire cent tours dans le cimetière Lafayette. Une résolution relative au drainage est référée.

Une résolution allouant $2,000 pour un album des vues de la Nouvelle-Orléans, que les commissaires à l'Exposition présenteraient à l'Empereur Napoléon est déposée. Une résolution chargeant le comité des rues d'indiquer un endroit convenable pour l'érection d'une maison de Cour est référée. Une résolution pour la construction d'une poudrière dans la paroisse St-Bernard est adoptée.

Le Bureau entend les rapports du comité de finance, puis il passe en séance secrète.

Assistants Aldermen.—M. Higginbotham présente une résolution autorisant la vente d'un droit de péage pour un chemin de fer à une seule voie de la rue du Canal à la rue Dumaine, par la rue Dumaine au Bayou St Jean, le long du Bayou St Jean à la rue St Pierre, par la rue St Pierre à la rue des Remparts, de là à la rue du Canal. Référé.

Les résolutions par lesquelles dix lots de terre sont cédés au cimetière Lafayette pour une tombe destinée à recevoir les restes du gouverneur Allen sont adoptées.

Est adoptée l'allocation de $150 par mois pour le soutien de la maison de refuge des vieillards et des infirmes.

Une résolution de M. Kaiser pour amender la charte de la commission de desséchement de manière à améliorer les opérations, est adoptée.

Une résolution complimentant M. Mohan pour son zèle dans la vente des marchés, et lui allouant $1000 pour avoir fait lui-même l'encan des marchés sans employer un encanteur, est référée.

Est référée une résolution pour vendre le contrat de démolir une moitié du marché Poydras pour la rebâtir; ainsi qu'une résolution pour vendre la propriété de la ville, connue sous le nom d'Ecole Jackson.

Une résolution pour réparer les salles de la maison de Cour est adoptée.

Est adoptée également une résolution pour porter à $4,50 par jour le salaire des charretiers employés par la ville.

Une résolution pour niveler une partie de la rue Dorgenois entre les rues Dumaine et St-Philippe est adoptée.

Une résolution autorisant une transaction avec le ci-devant avocat de la ville Bright et l'assistant-avocat Hewes au sujet de leurs réclamations contre la ville est adoptée.

Une résolution pour curer les égouts du Deuxième District par le canal Hagan, la rue Broad, la rue de l'Esplanade et le fleuve est adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

Première Cour de District.—Luke Hay Wood a été hier convaincu de voies de faite contre un vieillard, nommé Marini, qui a eu la jambe cassée par le fait de son assaillant.

Le Marché Poydras.—Ce marché a pris un développement considérable et nous pouvons dire que les bouchers y sont pour beaucoup, car ils fournissent en quantité des viandes qui sont généralement de qualité supérieure. Ayant été invité à un déjeuner que ces messieurs ont donné au Restaurant du Marché Poydras, dimanche dernier, nous certifions que nous n'avons jamais vu étalé, devant nous, des mets plus succulents. Nous avons goûté d'un fameux morceau de buffalo provenant d'un animal venu des montagnes Rocheuses, tué le 28 décembre et qui a été habilement conservé sans le secours du sel. Ce déjeuner fait certainement honneur à MM. Ruch, Esteben, Bastillon, Dumestre et autres dont nous regrettons de ne pouvoir citer les noms, attendu qu'ils ont contribué, dans leur sphère d'une manière puissante à la prospérité d'un quartier qui a progressé plus rapidement que tous les autres.

Amour et Larcin.—James Keegan, l'amoureux voleur de Miss Carrie Smith, a été traduit hier devant le recorder Ahern.

La jeune dame dépose que l'accusé prit le bijou de son cou dans la soirée du 10 janvier, dans la maison de Mme Beecher, rue Melpomène, No 42, et que voyant qu'il ne le rendait pas, elle prit son chapeau disant qu'elle le garderait jusqu'à ce que la croix en diamants lui fut rendue, sur quoi Keegan sortit tête nue. Elle ne le poursuivit pas dans la pensée qu'il rendrait la croix; mais le 17, elle apprit qu'il l'avait vendue.

L'officier spécial Farrell dépose que Keegan lui avait dit qu'il allait partir pour Galveston. Quand il apprit qu'il était arrêté, il se livra à une grande excitation et dit qu'il se tuerait.

J. Swift, le bijoutier, qui avait acheté la croix, a déposé que le prévenu lui avait dit que l'objet était la propriété d'une jeune dame qui allait devenir sa femme et qu'elle l'avait autorisé à la vendre afin de se procurer les articles nécessaires pour mariage. Keegan lui montra même des cartes de noce. Le témoin suppose que la transaction était légitime. C'était le 17 janvier. Trois jours avant, le Dr Fielding était venu avec Keegan qui, cependant, n'était pas avec lui quand la croix fut apportée. Fielding dit que Keegan était pauvre et honnête mais que son père était un chien de riche.

Le colonel Adams, chef de police, certifie les déclarations faites par Keegan en présence de Miss Smith ou des parties intéressées. Keegan dit qu'il avait été d'abord poussé au vol par le Dr Fielding qui voulait, dit-il, lui faire faire un coup de filet et ensuite entrer avec lui dans quelque sale industrie. Keegan se révolta tout d'abord, ainsi le veut l'histoire, mais quand le jour du mariage arriva, il succomba à la tentation, et au lieu d'aller se marier honnêtement, il vola sa fiancée et ne l'épousa pas.

Les témoins entendus, l'affaire a été soumise sans argument, et Keegan a été renvoyé devant la 1ère Cour de District. En attendant, n'ayant pu fournir une caution, il a été écroué à la prison de paroisse.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*.

Passe du Sud-Ouest, 29—12 M.—Les navires qui attendent une bonne marée pour sortir sont: Johanne Wilhelmine, Belle Wood, Catabria, Belgravia, Arracan, Crescent City, Westmoreland, Expounder et Thérèse.

Echoués sur la barre: Morning Star, Mississipi, Missouri, Nightingale, Carl et Iken.

En dehors qui attendent: Les navires John Harry, de Philadelphie, détenu depuis 6 jours; Mozart, de Cardiff, détenu depuis 14 jours; Priscilla, de Charleston, détenu depuis 14 jours; Pride of the Port, de Thomaston, détenu depuis 6 jours; N. Baynton, de Boston.

Arrivés en dehors de la barre, le steamer Montgomery, de New York. Le capitaine Fairclough rapporte qu'il a été retenu à N. York par la glace, ayant perdu une partie de son cuivre en se frayant une voie. Il a éprouvé un violent vent de sud-est dans la nuit du dimanche.

Oakland, de Portland. Le Génl. Meade, de New York. Sortis: le Mont Blanc pour Boston; Le Mississipi pour New York.

Deux remorqueurs ont mis le navire Bay [illegible] sur la barre, et ont fait entrer le navire John Harvey.

Arrivé à la barre, le navire Peruvian, de New York. Le capitaine rapporte qu'il a passé le brick Martha et le Pioneer, de New York, sur les Bahamas.

Vicksburg, 29—Descendu, le Peter Balen, le Gen. Quitman, le Magenta et le Ruth qui a 560 balles de coton. Le fleuve baisse lentement. Temps clair et agréable.

Mobile, 29—Ventes de coton 2,200 balles. Bonne demande. Marché ferme à 31 1/2 pour le middling. Les facteurs demandent les pleins prix.

Washington, 29—Le président soumet la correspondance relative au règlement Fraser, Trenholm et Co. Elle ne révèle aucun fait nouveau.

Allen B. Magruder a demandé à pratiquer devant la Cour Suprême du District. Le juge a refusé. Action a été intentée. Magruder est membre du barreau de la Cour Suprême fédérale, mais il ne peut prendre le serment d'épreuve.

Dans son veto sur le bill du Nebraska, le Président borne ses arguments à ce qu'il a de contraire à l'acte du Congrès et à la Constitution. Il y a contradiction entre le texte constitutif et le droit de suffrage donné à tous les citoyens. Le Président maintient indirectement mais positivement le droit des Etats à régler le droit électoral dans leurs limites et demande que les changements organiques proposés par le Congrès soient soumis au peuple du Nebraska.

Chambre.—Le comité des élections a demandé à être déchargé de l'examen des votes illégaux dans les élections du Maryland. Le comité des élections est déchargé et l'affaire référée au comité judiciaire.

Le comité sur les retranchements a rapporté un bill laborieusement combiné sur le service civil. Toutes les nominations, excepté celles conférées constitutionnellement au Président, seront faites par 3 commissaires qui exerceront pendant 5 ans et formeront le service civil. Ils constitueront un bureau d'examen avec $5,000 de salaire annuel chacun, un secrétaire de $2,000 un messager à $600. Jenks a fait un long discours en faveur du bill qui a été ajourné.

L'orateur a nommé Farnsworth sur le comité de reconstruction. Il peut s'absenter pendant la session.

Des informations sont demandées au secrétaire de l'intérieur sur les massacres des Indiens. Schenck appelle le département Indien un nid de voleurs.

La Chambre se forme en comité sur les allocations et passe un amendement qui prohibe tous paiements à Harvey, à Lisbonne, ou au ministre, à Rome. Ajourné.

Sénat.—La correspondance relative à la démission du ministre autrichien a été reçue et déposée sur le bureau.

Le veto sur le bill du Colorado est lu. On fait des motions pour en ajourner la prise en considération; la session du matin se perd; on reprend la discussion du bill du tarif et l'on s'ajourne.

Washington, 21 janv.—Monsieur, un citoyen a adressé une lettre au président, de Paris, pour lui représenter qu'il a voyagé en Europe l'année dernière et a eu occasion de voir les ministres et consuls de divers pays et que la plupart étaient hostiles au président et à l'administration.

Il ajoute que vous ne prétendez pas cacher votre dégoût, comme vous l'appelez, à toute la conduite du président, que vous méprisez la démocratie américaine et que vous proclamez hautement qu'un gentleman Anglais est le modèle de la perfection humaine, que le président a déserté les principes de concert avec Seward qui, dites-vous, est dégradé sans espoir de se relever. On attend votre démenti.

Wm. H. Seward.

Motley répond que sa première fut de se contenter d'une simple dénégation de la vérité du rapport, mais qu'après réflexion il ne voulut pas qu'il put y avoir un doute sur ses sentiments politiques. Il a toujours pensé qu'il fallait prendre de fortes garanties contre le retour de la rébellion et le rétablissement de l'esclavage avant de réadmettre dans le Congrès les Etats sécessionistes.

Dernièrement, il inclinait vers l'opinion que le plus noble et le plus sûr moyen serait de faire subir à la Constitution un amendement prohibant la distinction de race ou de couleur dans le droit électoral avec l'amnistie générale. Il n'avait pas caché ces opinions dans son intimité, ni aux Américains voyageurs, qu'il avait eu occasion de voir, et il n'a jamais pensé qu'étant fonctionnaire public, il fut privé de la liberté de discussion dans son propre intérieur, sur les plus grands sujets qui puissent intéresser un homme libre. Il avait toujours évité dans de telles conversations de se servir d'expressions irrespectueuses envers le Président ou son cabinet. Il nie énergiquement les autres allégations et, en conclusion, offre sa démission du poste de ministre à Vienne.

New York, 29—au soir—Coton, ferme et moins actif. Ventes 1,200 balles, uplands à 34c. Reçu pendant la semaine 21,000. Vendu 10,000. Exporté 9700. Stock dans le port ou sur navires non expédiés, 19,700. Reçu dans tous les ports 935,000 contre 1,085,000 à la même époque l'année dernière.

Washington, 29—Le général Sickles retourne dans la Caroline du Nord dans quelques jours pour reprendre son commandement. Des centaines de nègres de Salisbury sont ici en route pour les plantations de coton de l'Arkansas.

New York, 29 au soir—Dernier bulletin. 5/20 de '62, 107; de '64, 105 1/2; de '65, 105 5/8; nouvelle émission à 104 1/4. Or, 134 5/8. Argent à 7 p. c.

New York, 29—Les fonds sont toujours plus abondants. Le marché monétaire est facile. Il y avait plus de confiance aujourd'hui et l'on croit que le plus mauvais est passé. L'or a été plus animé aujourd'hui, fermant à 134 5/8. Les gouvernements [illegible].

San Francisco, 29—Une tentative pour prendre le Panama et le Continental devant le cap St-Lucas par le colonel Darters, officier libéral, a été frustrée par les mesures énergiques du commandant du Swanee qui a accosté le steamer Continental et a mis à terre Darters et sa troupe.

Savannah, 29—Coton actif. Middling, classification de Liverpool, 32 1/2. Middling de New York, 33 1/2. Ventes 1,000 balles.

Charleston, 29—Coton actif et ferme. Middling, 32.

Cairo, 29—La rivière est stationnaire. Il a neigé plus ou moins tout le jour.

Louisville, 29—La glace est plus épaisse que jamais. Il n'y a pas de mouvement de bateaux.

Galveston, 29—Coton actif. Bas middling 22 1/2 en espèces. Ventes 1000 balles. Or 131 3/4 à 135.

Memphis, 29—Coton actif. Ventes 1000 balles. Middling 30c. Reçu 798 balles, exporté 2713 balles.

Berlin 29, midi—Le comte de Bismark a été nommé au parlement allemand pour représenter la ville de Berlin.

Londres, 29—On a reçu des dépêches qui disent que la guerre de Candie a recommencé. Les conditions de la Sublime Porte ont été repoussées avec mépris. Une bataille a eu lieu depuis, mais le résultat n'en est pas connu. Il y avait en apparence beaucoup d'enthousiasme des deux côtés et la guerre s'était étendue aux îles voisines.

Liverpool, 29—Le Great Eastern a été mis dans le dock de Birkenhead, et examen a prouvé qu'il était en bon état. Il partira donc positivement le 20 mars pour l'Amérique.

Florence, 29—L'amiral Persano a été acquitté de l'accusation de couardise.

Vienne, 29—Les fusils américains se chargeant par la culasse ont été distribués à une portion de l'armée autrichienne.

Athènes, 29—Le ministère grec propose d'élever la force effective de l'armée à 31,000 hommes, y compris les 14,000 hommes de réserve.

Cette mesure est recommandée à cause de l'attitude menaçante de la Sublime Porte et de ses préparatifs de guerre.

Liverpool, 29—Le brick Sara Hickman, de Baltimore, et les barques Menton et Clontarff, de Pensacola, se sont perdus en mer, dit-on.

Londres, 29, au soir—Consolidés en baisse de 3/16, depuis midi, fermant à 90 5/8. 15-20, 73 5/8.

Paris, 29, au soir—Bons des Etats-Unis, nouvelle hausse de 1/8.

Liverpool, 29, au soir—Le coton est ferme, sans changement dans les prix. Les ventes d'aujourd'hui ont été de 8000 balles.

Manchester, 29—Marché calme pour les tissus et les filés, mais avec une hausse dans le prix.

Liverpool, 29—midi—Coton calme et ferme. Middling Uplands 14 7/8 d.

Londres, 29—midi—Les consolidés au comptant ont monté de 11/16 et sont cotés à 91 1/8; Les 5-20 ont haussé de 3/16 et sont à 73 1/4; Illinois 81 1/2; Erie 43 5/8.

(Autres Dépêches.)

Washington, 29 janvier.—W. L. Sharkey, du Mississippi, a été admis à pratiquer devant la Cour Suprême des Etats-Unis.

Le comité de reconstruction est livré, sans espoir, à la discorde.

Ce qui suit est la phraséologie du bill assurant l'habeas corpus aux personnes détenues contrairement à la Constitution et aux traités:

«Il suit que les clauses du bill ne s'appliqueront au cas de nulle personne détenue par les autorités militaires des Etats-Unis, accusée d'offense militaire ou d'avoir aidé ou assisté la rébellion contre le gouvernement des Etats-Unis avant l'adoption de cet acte.»

Wheeling, 29—Les démocrates ont élu tous leurs officiers municipaux, excepté le trésorier.

Baltimore, 29—Le bill de la Convention constitutionnelle exclut les prêcheurs comme délégués.

Washington, 29—Ashley examine la question de savoir si les actes de M. Johnson avant son avènement à la présidence le rendent passible d'une mise en accusation.

Une lettre de M. Guthrie exprime son entière incapacité physique à reprendre son siège. Il n'a pas même l'espoir de pouvoir le reprendre jamais.

Grant était en consultation, hier, avec le comité militaire. Le Sénat n'a encore rien décidé au sujet du veto sur le bill du Colorado.

New-York, 29, 1 P. M.—Coton calme et plus ferme à 34 cts pour le middling upland; or 134 5/8.

Baltimore, 29.—Le steamer Liberty est arrivé de la Havane, avec une pleine cargaison et environ 60 passagers, s'étant frayé passage sur la rivière à travers une glace de 15 à 28 pouces d'épaisseur.

Washington, 29—Voici les noms des membres qui ont voté pour référer le bill de Stevens au comité de reconstruction:

Ancona, Beller, Banks, D. R. Ashley, Bingham, Blaine, Boyer, Buckland, Bundy, Campbell, Chanler, Conkling, Cooper, Darling, Dawes, Dawson, Defrees, Deland, Deming, Dennison, Dole, Eggleston, Etheridge, Farnsworth, Farry, Ferry, Garfield, Griswold, Harding, Harris, Hawkins, Hill, Hise, Hogan, Hooper, G. D. Hubbard, E. N. Hubbell, Humphries, Ingersoll, Jenks, Ketchum, King, Kendall, Laflin, George Lawrence, LeBlond, Leftwich, Marshall, Marvin, McKee, McRuer, Morehead, Moulton, Niblack, Nicholson, Plant, Pomeroy, Randall, Raymond, Rice, Ritter, Rogers, Ross, Schenck, Shanklin, Silgreaves, Spalding, Strans, Taber, Taylor, Thornton, Trimble, Van Horn, A. H. Ward, Warner, H. D. Washburn, Whaley, Walker, Winfield, Woodbridge, Wright—[illegible].

Les Modes et les Mœurs.

Nous trouvons dans un *Courrier de Paris* la lettre suivante qui donne une peinture pittoresque et spirituelle des modes et des mœurs à Paris:

Céline de Rieux à Louise Belmans.

Tu ne m'écris pas, ma chère, parce que ta vie est tranquille, et je ne t'écris pas parce que ma vie est agitée. Il est évident qu'une de nous deux a tort. Moi, je crois que nous avons tort toutes les deux, et que nous sommes fort sottes d'être si oublieuses de nos bonnes causeries d'autrefois. Je suis sotte, tu es sotte. Que ta dignité s'en accommode, ma belle, car tu as toujours été digne.

Je t'assure que je suis triste en songeant qu'il faut des événements à carrillons pour que nous nous disions un petit mot. Mais je ne veux pas mettre mes souhaits dans du papier et je te dis mon petit mot le plus joyeusement que je puis: Bon 1867, ma chère Louise, à toi, à ton mari et à ton fils. Que ta tranquillité brabançonne ne soit pas troublée et que ta félicité belge augmente.

Je ne sais pas, je t'envie ta tranquillité brabançonne. N'avons-nous pas lu, au couvent, cette belle maxime dans un beau livre: Le sage cache sa vie! Ah! ma chère, il n'y a plus de sages à Paris, et personne n'y peut cacher sa vie. Personne, et n'entends bien, personne de notre monde. Quand on a comme nous un petit hôtel, et qu'on va au bois, aux conférences du père Hyacinthe et aux représentations de la Patti, il faut être en avec perpétuel devant le public. Sais-tu que tu as une amie qui est mise dans les journaux? J'imagine que cela parvient de temps en temps jusqu'à toi.

Je n'ai pas du reste une gloire de première classe, et je n'ai pas l'ennui d'être épiée dans toutes mes allées et venues et dans toutes mes toilettes. Mais de savoir qu'on peut être inspectée et décrite pour l'amusement des lecteurs de chroniques, cela vous oblige à n'être jamais désarmée. Ma chère amie, ce pied de guerre a sa fatigue. Et puis, on n'est jamais assez riche pour payer sa gloire. Dès qu'on a fait figure dans l'élégance de maintenant et qu'on a eu pour cela un bon point dans les gazettes, on ne peut plus déchoir. Moi, qui ne suis qu'une petite étoile, très pâle, j'ai besoin de soigner chaque jour ma petite lueur. Je ne suis pas signalée souvent pour mes efforts, mais comme je serais dénoncée immédiatement pour ma négligence! Il faut que la robe du lendemain ne soit pas moindre que la robe de la veille. Je ne sais pas si ma pension y suffit, et je ne veux pas le savoir. Mais je sais bien que mon temps n'y suffit pas, et que la préparation et la confection de mon mince succès finiront par m'en dégoûter.

Je plains fort cette pauvre Elise que tu as connue et qui est devenue une des héroïnes de Paris. Te serais-tu doutée, quand nous lui corrigions ses compositions et que nous lui recommandions de soigner ses dents, que son bras maigre donnerait le signal de la mode? Ma chère, rien n'est plus vrai, son bras ne s'est pas arrondi, mais il ne s'en étale pas moins jusqu'à l'épaule, à l'applaudissement d'un chacun. Elle triomphe, et sourit en montrant ces dents qu'elle nous doit. Mais elle n'a pas sujet de sourire sans cesse, je t'assure. Les malheureuse s'épuise à être toujours sur la brèche, et à chercher et à dicter et à transformer chaque jour un ajustement nouveau. Quelqu'un lui demandait hier: «Madame, aimez-vous Mme Galli Marié dans *Mignon*?»—Non, dit-elle, je n'aime pas ces robes à la maréchale qu'on porte maintenant. Que veux-tu, il paraît que ce souci de chaque instant est la condition du génie. On m'a cité une réponse d'un grand écrivain interrogé sur les moyens qui lui avaient procuré la perfection de son style: «En y pensant toujours,» répliqua-t-il. Elise pense toujours à sa toilette future. Elle est élégante à la sueur de son front.

Dieu merci, cette sueur-là ne m'accable pas. Je tâche de n'être pas à faire peur, mais je n'oublie ni mon mari ni ma fille. Ah! et je n'avais pas les bonnes petites joies de la famille pour me reposer de ce tracas de jupes traînantes et de costumes du matin, tous les taffetas, tous les velours et toutes des garnitures du monde ne seraient bientôt qu'un fardeau. Tu sais que ma fille est mignonne comme si elle le faisait exprès. Moi, d'abord, je la laisserais faire. J'ai passé hier une grande demi-heure avec elle: elle était à croquer dans son costume de velours grenat. On dit que le velours est un peu lourd pour les enfants. Ma chère, il s'agit de savoir le porter. Ma fille a déjà des mines différentes appropriées à ses robes. Et elle n'a que six ans. Aussi son père est bien heureux.

Es-tu au courant des façons nouvelles? Tu vis si placidement et dans une atmosphère si monotone que tu ne sais peut-être pas que la crinoline n'est plus qu'un vieux préjugé. Brûle la tienne, ma bonne, si tu ne veux pas être d'un autre siècle. Je puis bien te redire un mot assez vif qui n'est pas d'hier, puisqu'il a été prononcé quand on annonçait la fin de la crinoline: «Moi, dit Mme d'Aubray, ça m'est égal, je suis dans mes meubles.» Voilà, ma chérie, il faut avoir ses meubles aujourd'hui. Elise s'en tire avec de la tournure et des jupons empesés.

Entre nous, je suis effrayée de la manière dont il faut s'habiller maintenant. C'est une manière difficile à expliquer; on dirait que la toilette est calculée pour inspirer le désir de vous manquer de respect. Un de mes amis, un peu téméraire, me disait l'autre jour: «Vous aussi, madame, vous mettez du poivre de Cayenne dans vos ragoûts!» Je conviens que le poivre de Cayenne est à l'ordre du jour. Ainsi vous croyez encore, vous autres, qu'il faut des manches à une robe. Ma chère, nous avons supprimé cela. Plus de manches du tout. On a jeté les manches après la cognée. Il paraît qu'il y a beaucoup de poivre de Cayenne dans cette nouveauté là. On répétait hier chez Mme d'Aubray un mot spirituel d'un critique des journaux savants: «Je suis homme, disait-il, et rien de ce qui est féminin ne m'est étranger.» C'est une allusion, m'a-t-on assuré, à vers latin très connu, et qu'on ne nous a pas fait connaître au couvent. Il est vrai que notre modeste personne a présentement bien peu de coins réservés. J'en souffre, mais à moins d'être une tout à fait, il faut bien porter les robes comme on vous les livre. L'ennuyeux, c'est que ces toilettes excitantes—c'est encore un mot de mon ami téméraire—ne ramènent pas du tout les jeunes gens dans les salons. J'ai compris pourquoi quand j'ai fait la débauche, conjugalement, d'aller voir une pièce du Palais Royal, *la Vie parisienne*. Cette vie parisienne est vue de Charenton. Mais la bouffonnerie de la pièce n'est pas l'audace la plus grande. C'est là qu'on observe hardiment la devise: Pas de manches! Ma chère Louise, ces robes là sont des poivrières qui viennent de Cayenne directement, et c'est le régal de ces messieurs. Evidemment, nos timides confidences sont fades auprès de ces franches déclarations. C'est égal, ce n'est pas agréable d'être fade. Ah! ces vilaines femmes, elles se permettent tout, et puis l'on s'étonne qu'elles puissent nous prendre nos frères et nos maris. Nous jetons bon pourtant, et nous usons de leurs moyens, mais il nous manque en quelque chose cet abandon qu'elles ont avec un si bar[illegible] naturel.

Je voudrais t'envoyer des nouvelles. Mais on ne peut rien savoir quand tout le monde est préoccupé des notes du 31 décembre et des boîtes de bonbons du 1er janvier. J'espère que Maurice m'apportera une boîte assez grande pour que j'y puisse mettre toutes mes notes. S'il ne comprend pas qu'il faut faire de tout cela une boîte de quittances, c'est qu'il ne m'aime pas.

J'ai eu soin de lui demander de m'accompagner aux conférences du père Hyacinthe qui prêche sur l'amour dans le mariage. Ah! ma chère, qu'il prêche! Je ne crois pas qu'un mari puisse être assez impie pour ne pas aimer sa femme quand on l'en presse avec tant d'éloquence. J'ai quelque espoir que la couturière, la lingère et le bijoutier n'auront pas à se plaindre du père Hyacinthe. On a raison de dire que les plaisirs imprévus sont les plus vifs. On va au sermon, on se prépare à recevoir d'austères admonestations, et l'on se rappelle ce que disait Mme de Sévigné du père Bourdaloue: «Il surfait en chaire, mais il en rabat au confessional.» Point du tout, on n'a pas besoin d'attendre que le père Hyacinthe rabatte de ses prix. Il est d'une modération charmante. Il parle de l'amour avec une force et une émotion qui convertissent, j'en suis sûre, tous les insensibles. On baissait les yeux pour s'humilier devant une censure sacrée. On les relève gaiement, en entendant louer, au nom de l'Eglise, le don de plaire et l'art de faire un heureux. Ma chère amie, il faut rendre heureux monsieur Joseph Belmans, c'est la religion qui te l'ordonne.

A propos de M. Joseph Belmans, je te fais mes compliments. Je l'ai vu enfin ce vainqueur brabançon, j'ai vu le père de ton enfant. Il est bien. Bon père, et bon époux, je le crois. Maurice l'a beaucoup guidé pendant ces trois semaines qu'il a passées ici. Il ne tarit pas en éloges sur la bonne humeur et la franchise de ton mari. Moi, je lui ai plu, j'imagine, médiocrement, car il ne m'a honoré que de quelques visites et de quelques phrases polies. Il doit être contre la dissipation moderne et pour les principes antiques. M. Belmans s'il a eu sur les pauvres robes de maintenant quelques sévérités dont j'ai pris ma part. Tu vois que je n'ai pas de rancune. Sérieusement, il est bien. Et quelle sécurité d'avoir un mari pour qui il ne faut pas être toujours sous les armes, pour qui on n'a pas de bataille à livrer, qui vous aime consciencieusement, selon les lois et règlements, et qui regarde toutes les autres femmes comme des inutilités dangereuses! Tu dors sur les deux oreilles, ma chère, et l'oreiller conjugal ne te souffle aucune inquiétude. Si celui-là te trompe jamais, il faut nous attendre à tout. J'espère que cela bouleversera tes connaissances géographiques de trouver un volcan dans un pays brabançon.

Mais il n'y a rien à craindre. Je suis sûre de lui. Et tu le dirai-je, je suis sûre de Maurice. Le méchant a eu de terribles aventures, et il m'en vient par-ci par-là quelques bribes encore. Vieux échos qu'un mot réveille. J'ai fait ce que j'ai pu pour en être jalouse, et j'ai découvert que ce passé perfide et brillant me flattait beaucoup. Puisque c'est moi, ma chérie, qui ai mis fin à ces courses galantes, c'est que ma petite personne n'est pas dépourvue de quelque charme. Je dégoûte mon charme modestement, mais avec bonheur.

Je ne veux pas t'éloigner de ton mari vertueux. Cependant, c'est bien gentil, un mari qui a été adoré, qui sait toutes sortes de choses, et qui ne se souvient de ses succès que pour vous en faire hommage. Moi, je m'accuse du reste de n'avoir pas la passion de l'inédit. Je n'aurais pas découvert un homme dans un coin sombre et inconnu. Et puis, c'est effrayant, un cœur tout neuf, et qui vous apporte tous ses étonnements et toutes ses exigences. Les étonnements, on en vient à bout, mais les exigences! La vie est trop courte, et nous avons trop d'affaires et trop de préoccupations pour qu'une seule faible femme puisse remplir toute la vie d'un homme. Tu m'entends bien, je n'entends rien céder de mon bien d'aujourd'hui; seulement je ne suis pas fâchée d'être arrivée,—ne m'en veux pas, je te répète un mot de ma femme de chambre,—d'être arrivée, quand le plus gros était fait.

Je bavarde, et je ne te dis rien d'intéressant. L'intérêt de la semaine pour moi, c'est que je suis allée entendre la Patti dans l'*Elisire d'Amore*. Elle est toujours charmante, et l'on ne peut vraiment aller aux Italiens que lorsqu'elle chante. Tu m'accorderas qu'on ne va pas se décolleter et combiner une garniture nouvelle pour quelques banquettes maussades et quelques amateurs mal vêtus. La salle était fort belle, et la Patti a chanté un air extrêmement brillanté, avec je ne sais combien de petites notes et de petits traits qui ont fait fureur. Elle a toujours de bien beaux yeux, et si elle n'avait pas la taille trop longue, ce serait la première cantatrice de ce temps-là. Et puis, elle a la séduction; je ne serais pas étonnée qu'elle me fit goûter *Alceste*. Avec de la séduction, on anime tout.

En voilà long; rassure-toi, j'ai fini. Ma fille va se promener, et elle est si jolie dans son petit paletot neuf que je ne résiste pas à la joie de l'accompagner. Tu me comprendras, toi qui es une bonne mère. Mes amitiés à mon ennemi ton vertueux mari. Et ne m'oublie pas, ma chère Louise. C'est si bon de causer à cœur ouvert avec une amie qu'on aime et qu'on ne craint pas. Je ne puis pas te craindre, ma belle, puisque je t'aime tendrement.

CELINE DE RIEUX.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 30 janvier.

Le marché a été assez animé et quelques articles ont haussé. Le sucre et la mélasse qui était en demande à des prix plus élevés.—Il y a eu mouvement considérable dans les produits de l'Ouest; le maïs a perdu de sa fermeté et le porc a fléchi.—Le coton a été fort recherché et les facteurs en ont obtenu 1/2 cents de plus. Les transactions étaient, à la clôture, de 11,000 balles, ce qui porte celles des trois derniers jours à 19,850 balles.

Il s'est fait très peu de chose dans le numéraire, par suite de l'irrégularité des cours de l'or.

New York. L'or a ouvert nominalement à 134 contre 134 1/2 hier soir, mais il est ensuite monté et a clos ferme à 134 1/2. Une vente de $5000 a eu lieu, au Board, à 134 1/2. Les opérations du dehors comprennent $9000 à 134 3/8, 10,000 à 134 1/4, 3000, 10,000 et deux lots de 30,000 à 134 1/2, 5000, 10,000 et 10,000 à 134 5/8, 15,000 au même taux; 25,000 à 134 3/4 et 1500 de la Douane à 134 3/8. Dans l'argent, $700, en demi piastres américaines, à 131 3/4 et 1500 piastres mexicaines à 3 1/4 de prime pour l'or. Un check de $25,000 en or, sur New York, a été vendu à 5/8 d'escompte.

Le change étranger a manqué d'animation. Les fortes ventes de coton en ont amené une grande quantité sur place, mais l'irrégularité de l'or éloigne les acheteurs.

Les ventes d'aujourd'hui comprennent £5,000 en traites connaissements à 143; £2,000 et £10,500 à 143 1/4; £3,000 et £2,000 à 143 1/2; £2,500 et £12,000 clair à 143 3/4; £11,000 No 1 de 144 à 144 3/8; £3,300 à 144 1/8; £2,000 à 144 1/4, £8,000 à 144 1/2; £13,000 à 144 3/4 et £6,000 de banque à 147 7/8 pour de l'or. Dans les francs, 50,000 No 1 à 3.95, 100,000 à 3.92 1/2, 200,000 au même taux et 20,000 à 3.92 1/2. Le sterling peut être coté nominalement de 143 à 143 1/2 les traites documentaires; 144 1/2 la No 1 à première classe, et 145 1/2 le change de banque. Les francs, 3.95 à 3.92 1/2 le commercial No 1, et 3.87 1/2 le change de banque.

Le change américain n'a pas varié. Les banques ont tiré sur New York à 3/8 d'escompte, taux auquel la demande a été faible. La change commercial était peu abondant et on n'a pu lui accorder sur les conditions. Les transactions comprennent $60,000 et $25,000 sur New York, à vue, à 7/16 d'escompte, $30,000, $20,000 et $20,000 à 1/2, $30,000, $10,000 et $70,000 à 5/8, $30,000, à dix jours, à 3/4, $5,000, à vingt jours, à 1 1/4 et $10,000, à trente jours, à 1 1/2.—Les cours du change commercial à vue ont été de 1/2 à 5/8 d'escompte.

Une vente de 120 actions du chemin de fer des Opelousas s'est faite, au Board, à $6. Il n'a pas été annoncé de transactions au dehors.

Les bons de la ville ont été peu recherchés. Les ventes, au board, sont: deux émis en la faveur des chemins de fer à 80 3/4 et deux ditto, avec les coupons de mai et de novembre, même taux. Les consolidés sont cotés à 90 à 92 1/2, et les émissions en faveur de chemins de fer à 80 à 82 1/2, suivant les coupons. Les "exécs" de la Louisiane sont cotés à 68 à 70; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 80 à 82 1/2 les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 60 à 62 1/2.

$3,000 en billets du Trésor de l'Etat se sont vendus, au board, à 93 [illegible], $15,000 ditto, au dehors, à 93 3/4 et $1,000 à 94. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 92 à 92 et les billets du Trésor de l'Etat à 93 1/2 à 94 1/2 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi, 29 janvier 1867.

Coton.—La demande a encore été bonne, ce matin à l'ouverture du marché, et, elle a reçu une impulsion bien plus vivace par de nouveaux avis de Liverpool d'une teneur tout à fait stimulante, et bien que la plupart des facteurs aient exagéré leurs demandes, toujours est-il qu'il s'est établi entre les acheteurs une compétition fort animée et qu'à ce jour résultat des ventes qui ont pu former un montant de 11,000 balles, dix neuf courtiers font yris part aux affaires. Les prix ont accusé une fermeté croissante, les qualités inférieures ayant commandé des taux disproportionnément élevés en comparaison de ces basses qualités aux grades meilleurs. Conformément aux remarques précédentes nous cotons comme suit: Ordinary, 28 1/2 à 29 1/2, good ordinary 30 à 30 1/2, low middling 31 à 31 1/2 et middling 32 à 32 1/2. A la clôture, le marché avait une forte tendance vers les chiffres les plus élevés.

Les ventes, durant les trois jours qui viennent de s'écouler ont embrassé 19,850 b. Les cotons reçus, proprement dit, depuis vendredi soir, abstraction faite des envois venus de la Floride de Mobile et du Texas, lesquels sont inclus dans leurs tableaux respectifs—font un total montant de 18,116 balles, contre 15,343 dans le même laps de temps la semaine dernière, montrant un accroissement de 2,773 balles. Les exportations ont embrassé 12,277 balles, dont 313 pour le cabotage et 14,964 pour les ports étrangers.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1866...balles	102,082	
Reçu aujourd'hui	7,4[illegible]	
" précédemment	47,[illegible]	
		[illegible]
Expédié aujourd'hui	[illegible]	
" précédemment	34[illegible]	
		[illegible]
Stock en mains à bord de navires non expédiés		[illegible]

Sucre et Mélasse.—Tous les envois arrivés hier ont été vendus. Les renforts reçus depuis lors ont embrassé 273 boucauts de sucre et 452 barils de mélasse et le tout a changé de mains aujourd'hui. Le marché du sucre est calme, mais ferme aux prix d'hier; la mélasse est active et les prix de l'article ont éprouvé une hausse d'environ 2 cts le gallon. Les prix payés aujourd'hui ont été comme suit:

Sucre inférieur, 9 cts, fair 13 1/4 à 13 3/8, prime 13 1/4 à 13 [illegible], 14 3/8 cts, seconds 12 1/4 à 13 1/4, jaune clarifié 14 1/4, blanc 15 1/2 à [illegible]. Mélasse bonne 73 à 75 cts le gallon, prime 76 et 78, choix 80 à 81 cts.

Depuis hier, un steamer, seulement, est arrivé de l'Ouest; il a apporté un fort chargement de produits assortis.

Farine.—Le marché est calme mais stable et ferme, n'ayant qu'un faible stock en première main. Les principales ventes, aujourd'hui, se sont bornées à 1800 barils qui ont changé de mains aux prix suivants: fine, $10 87 1/2, superfine $12 et $12 12 1/2, simple extra $12 50, double extra $12 75, article de petit choix vendu $14 87 1/2 et extra de choix à $15 le baril.

Maïs.—L'approvisionnement du maïs est réduit, et l'article en demande, mais les prix n'ont subi seul un peu plus faciles. Les ventes ont embrassé 7100 sacs dont 170, [illegible], 510 de mélangé à $1 15, 100 de jaune et de blanc mélangé, à $1 19; 500 de mélange, 600 de mélange à $1 20, 200 de jaune mélangé et 100 de blanc, à $1 20, 25 de vieux mélangé à $1 26, [illegible] lots, 250 de prime blanc, 500 de blanc et 150 de jaune à $1 25—181 de blanc à $1 30 le boisseau.

Avoine.—L'approvisionnement d'avoine est faible, l'article en bonne demande et le marché ferme. Ventes de 1000 sacs de l'article, dont 100, 180, 200 et 280 à 95 cts et 200 à 96 cts le boisseau.

Son.—Le son est rare et en demande à $1 50 les cent livres. Plusieurs centaines de sacs de l'article vendus au prix précité.

Foin.—Le stock de bon foin est faible. La demande de l'article est bonne et le prime de l'Ouest se vend facilement au commerce à $31 à $35 le tonneau.

Bacon.—Le marché est dépourvu de côtes et d'épaules. Quelques petits lots, venant d'être reçus, se sont vendus, il se comprenait de 23 barriques de côtes désossés qui ont trouvé preneurs à 15 cts et de 10 de côtes [illegible] qui ont changé de mains à 19 cts la livre. Les dernières ventes de jambons au naturel ont eu lieu à 20 cents.

Riz.—Un lot de plusieurs sacs de riz de l'Inde s'est vendu à 7 1/2 cts la livre. Nous cotons le riz de la Louisiane à 9 à 10 cts, celui de la Caroline 10 à 10 1/2 cts la livre.

Porc.—Le stock en mains est faible, mais le marché est calme. Nous avons à parler de ventes embrassant 50, 30 et 200 barils de mess à $24 le baril. On pourrait l'acheter, en lots, à ce prix. Détail à $25 à $26 le baril.

Café.—En bonne demande et le marché est très ferme. 500 ou 600 sacs de l'article se sont vendus en lots, de premières mains à 17 1/2 cts en or pour le fair Rio et 19 cts pour le prime. Les vendeurs par le courtage débitent rondement l'article à 21 à 25 cts la livre pour monnaie courante.

Viande verte.—Le marché est dépourvu de cet article, un petit lot d'épaules, reçu hier, s'est vendu à 12 c la livre.

Saindoux.—Le stock de saindoux est faible, mais l'article n'est demandé que pour le commerce par placements à 13 1/2 cts pour l'article en tierçons et en brillets 15 cts. Le saindoux en tierçons et en lots est coté à 13 cts et en barillet 14 1/2 cents.

Sel.—Nous cotons le Liverpool gros et fin par cargaison à raison de $1 50 à $1 55 cents le sac. Le nouveau se vend par placements à $1 90 à $1 95 le fin en entrepôt, $2 à $2 05 en magasin, le gros en entrepôt $1 90 à $1 95 en magasin. Il s'est fait dans des entrepôts de grandes ventes aux prix ci-dessus. Le vieux sel vaut 10 à 25 cts le sac de moins, selon son ancienneté.

Divers.—Les œufs se vendent au débarcadère $45 le baril, les pommes de terre $4 à $5, les oignons $4 25, les pommes $8 à $10 le baril, les poules $8 à $9 la douzaine, les oies $10 à $12, les dindes $24.

Provisions navales.—La résine se vend de $6 à $6 50 pour le No 1, $4 à $5 pour le No 2 et $3 à 3 50 pour le No 3. L'esprit de térébenthine est tenu à 65 cts le gallon. On attend de Wilmington un chargement de résine, lequel est déjà offert à $1 le baril.

Beurre.—Le marché est bien approvisionné de beurre, mais la demande de l'article a fléchi. Le beurre du Nord se vend 30 à 46 cts, celui de l'Ouest 20 à 30 cts la livre.

Fromage.—Fort approvisionnement et demande moins active. Le fromage de l'Ouest se vend 16 à 18 cts, celui du Nord 15 à 20 et le English Dairy 20 à 21 cts la livre.

Suif.—Un lot de 250 barils de suif fondu en ville s'est vendu à 11 c la livre. Le marché est dépourvu de suif, rendement de la campagne.

Chandelles de star.—De petites ventes se font au commerce à 17 cts pour celles de 12 onces, 18 cents pour celles de 13, 19 1/2 à 20 cents pour celles de 14 et 22 à 22 1/2 pour celles portant le poids, plein.

Laine.—La laine native de la Louisiane est en bonne demande à 13 à 15 cts, celle du Texas, moitié à trois quarts mérino, à 19 à 23 cts, trois quarts à sept huitièmes mérino à 23 à 25 cts, laine pleine de glouterons 13 à 15 c et la vide 28 à 31 cts la livre.

Sacs en pitre—Se vendent à raison de 26 à 26 1/2 cts la pièce.

Whisky de l'Ouest.—Il ne se fait dans cet article que des affaires en détail à $2 25 à $2 40 le gallon selon la qualité et la preuve.

Corde d'emballage.—Les commerçants remplissent des petits ordres moyennant 12 c la livre.

Toile d'emballage de l'Inde.—Il se fait dans cet article quelques affaires en détail à 23 cents la yarde en rouleau, et en balle 24 cts.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 30 janvier 1867.

Arrivés, hier—97 boeufs du Texas, 136 veaux et vaches d'un an, 222 cochons et 270 moutons.

Vendus—31 boeufs du Texas, 103 veaux et vaches d'un an, 25 cochons, 170 moutons et 7 vaches à lait.

A vendre—[illegible] boeufs du Texas, [illegible] veaux et vaches d'un an, 369 cochons, 626 moutons et 44 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, de choix, par liv. net	[illegible]	17
do do 2me qualité, do	10 à	12
Boeufs du Texas, de choix, par tête	60 — à	90 00
do do 2me qualité, par tête	35 — à	50 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	[illegible]	12
Moutons du Texas, en lots, par tête	[illegible]	3 50
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	100 00
Veaux d'un an par tête	6 — à	12 —

LOJIA LIBERAL No [illegible]
A. O. O. F.
Les HH. [illegible] que la composent [illegible] de la tarde, calle Courtel, y Johnson para acompañar los restos de Luis DUSSE, hijo del H. Francisco Dusse. Por orden del V. M.
30 jan—1 V. O. FERNANDEZ, Se.

Décédé, hier, à 11 heures du matin, à l'âge de 3 ans et 6 mois, LOUIS DUSSE, fils de François Dusse et de Marie Léontine Cardinal. Les amis et connaissances de sa famille et ceux de la famille A. Poirier, ainsi que les membres de la Société Française et ceux de la Loge Fédérale No 5 des A. O. O. F. et tous les Frères appartenant à cet ordre, sont invités à assister à l'enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures précises de l'après midi.

De la part de son père et de sa mère.

Décédé, mardi, 29 courant, à l'âge de 66 ans, à 7 heures du matin, M. PIERRE S. BIRON, natif de Bayonne (Basses Pyrénées). Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister, sans autre invitation, à ses funérailles, qui auront lieu AUJOURD'HUI, à 11 1/2 heures précises du matin.

Le convoi partira de sa dernière résidence, rue de Chartres, entre Ste Anne et Dumaine.

Douane de la Nouvelle-Orléans,

BUREAU DU PERCEPTEUR,
Nlle-Orléans, 26 janvier 1867.

Les marchandises ci-après décrites ayant été saisies [illegible]

W. P. KELLOGG, Percepteur. 30—Douane

Gants à bas prix.

VERITABLES GANTS JOUVAIN en peau de [illegible]

DANZIGER, Rue du Canal, No 163. [illegible] Rue Royale, No 230, [illegible]

Fin de Saison!

[illegible]

VETEMENTS D'HIVER TOUT FAITS, [illegible]

Aussi: Un bel assortiment de Chaussures.

Draperie, tailleur français, en tous genres, [illegible]

CORNIBE & LEBLANC [illegible]

AVIS.

[illegible]

LUIGI VERDA.

[illegible]

J. C. DENIS, JNO. F. LEWIS

[illegible] No 39 de la rue de [illegible]

A vendre, à des conditions libérales et à bon marché,

UNE MAGNIFIQUE PROPRIETE [illegible]

G. DE FERIET, [illegible]

J. SCHWABACHER,

IMPORTATEUR [illegible]

J. SCHWABACHER.

[illegible] Facteurs et Marchands Commissionnaires [illegible]

PRIX COURANT des Produits et Provisions, publié le Samedi matin, [illegible]

[illegible] PORTE-MONNAIE [illegible]

J. ALENIS [illegible] Bayou et Derbigny

Avis de Société.

SAMEDI prochain 2 février à 6 heures du matin [illegible]

B. F. TURGIS, Directeur de l'Asile.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 28 janvier 1867.

UNE élection de neuf Directeurs de cette banque, [illegible] LUNDI, 11 février prochain [illegible] 10 heures du matin, à 2 heures de l'après midi.

L. BERNARD, Secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1867.

A une élection qui a eu lieu LUNDI, 28 du courant, les actionnaires ont élu les directeurs suivants:

E. F. LAVILLEBEUVRE	A. FOSTER ELLIOTT,
ALF. MOULTON,	CHS. LAFITTE,
SAML. BELL,	E. L. LEVY,
EMILE BOUDON, Jr.	AUG. BOHN.
[illegible] GALLY.	

Et, aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, M. E. F. LAVILLEBEUVRE a été élu Président à l'unanimité.

Il a été résolu que la Banque reprendrait les opérations LUNDI prochain, 4 février.

GEO. A. FRERET, Caissier.

SOULAGEMENT DES MALADIES Par l'imposition des mains.

[illegible]

PERDU,

Le Testament de feu JEAN PARDO dans les termes suivants:

JE nomme mon frère Ambroise A. Pardo, mon exécuteur testamentaire, [illegible]

Signé: JEAN PARDO, A. D'HEMECOURT, AUGUSTE DAVIS, EDM. DUREL, H. LESSEPS, ALEX. KELLEY, F. PARDO.

[illegible]

A. A. PARDO.

Pension de la Jeune France,

TENUE PAR E. LEPINE.

M. LOUIS LEPINE a l'honneur d'informer le public [illegible]

En débarquement

CENT barils porc mess, de 1re qualité, [illegible]

OSCAR SERCIER & Co. [illegible]

GRAND ENTREPOT DE TAPIS

VENTE DE CLOTURE.

M. R. HAGGERTY,

133......RUE DU CANAL......133

Stock de MARCHANDISES SECHES [illegible]

Vente d'ouverture de Marchandises de printemps, pour cirer de suite.

[illegible]

Regardez les prix avant d'acheter ailleurs.

JACONATS [illegible] ORGANDIS [illegible]
PERCALES françaises, MOZAMBIQUES [illegible]
LINOS français, BAREGES BRODES [illegible]
GRENADINE soie noire, BRODEE [illegible]
GRENADINES LAINES, POIL MATIS
GRENADINES LAINES, PEKIN [illegible]
LINOS PEKIN [illegible]
CHINE MOIRE.
[illegible] BAREGES [illegible] PLAIDS, CHINE, [illegible]
BAREGE [illegible]
BAREGES [illegible]
TISSUS GRENADINES, BAREGE [illegible]
DENTELLES [illegible] VOILES [illegible]
POINTS [illegible] ROTONDES [illegible]
POINTES [illegible]
CHALES [illegible] Angelo et Diane.
CHALES [illegible]
DENTELLES [illegible] DENTELLES et ENTREDEUX [illegible]
BANDES [illegible]
BORDS ENTREDEUX [illegible]
MOUCHOIRS [illegible] GANTS [illegible]
[illegible] RIDEAUX [illegible]
MOUSSELINES [illegible]
MOUSSELINE [illegible]
[illegible] BOBINET [illegible]
ARTICLES [illegible]
SOIERIES [illegible] SOIERIES [illegible]
SATINS—MARCELINES, FOULARDS, BOMBAZINES.
[illegible] DEVANTS DE CHEMISES [illegible]
COUVERTURES [illegible] COURTE-POINTES [illegible]
COUVERTURES [illegible] FLANELLES [illegible]
FLANELLES [illegible] FLANELLES [illegible]
[illegible] BAS et CHAUSSETTES [illegible]
[illegible] DAMAS [illegible]
[illegible] ARTICLES DE MENAGE, [illegible]

M. R. HAGGERTY, [illegible]

Grand Magasin de Toiles,

VENTE DE CLOTURE.

Importation directe.

M. R. HAGGERTY,

133 ......RUE DU CANAL......133

[illegible]

AU NOUVEAU MAGNOLIA.

M. ODOUX,

ARRIVANT [illegible]

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

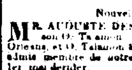

A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine 2me maison après la rue du Canal, près de Logan.

AVIS.

☞ Aucune dette de l'équipage du navire français FRANCINE, ne sera payée par le capitaine ni par le consignataire.

☞ Le navire français FRANCINE, capitaine Rey, est en débarquement dans le Deuxième District. Les consignataires de marchandises [illegible]

T. BAILLY BLANCHARD, Jr., [illegible]

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1866.

MR. AUGUSTE DESSOMMES (de l'ancienne maison O. Talamon, Dessommes & Co.) de la Nlle-Orléans, et O. Talamon & Dessommes, de Paris, a été admis membre de notre maison. Son intérêt date du 1er, mai dernier.

LEVY, DIETER & CO.

NOUS avons ouvert, aujourd'hui, une maison à Paris (France) sous la raison A. DESSOMMES, LEVY & CO., et, à partir de cette date, [illegible]

LEVY, DIETER & CO.

O. B. GRAHAM & Co.,

139......RUE GRAVIER......139

ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES.

IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU "YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce [illegible]

Avis de société.

M. F. R. JUSTUS, ayant été admis comme associé, à partir du 1er courant, la raison sociale sera PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS.

Nlle-Orléans, ce 10 janvier 1867. PEPIN & TURCOTTE.

J. PLAISENT

8......RUE ST. LOUIS......8

Vins, Eaux-de-Vie et Liqueurs.

Vins pour Familles:
BORDEAUX [illegible] bon ordinaire,
St GEORGES, vieux,
ROUSSILLON, choix,
CATALAN, vieux,
PORTO, 1ère qualité,
GRENACHE, 1ère qualité,
ALICANTE, [illegible]
Vieux COGNAC,
WHISKEY,
&c., &c., &c.

Seul agent pour le St Georges, premier cru.

MARCHANDISES SECHES

A BON MARCHE.

Vente en Gros et en Détail.

UN grand stock de marchandises sèches françaises, anglaises, allemandes et américaines, [illegible]

M. REIMAN, Rue du Canal, No 158.

Perdu ou Egaré,

UN BILLET tiré par John F. Beckman, pour $300 [illegible]

JOHN F. BECKMAN.

UN AUTRE DON DE LA COMPAGNIE DE FOURNEAUX A L'HUILE DE PETROLE DE LA LOUISIANE ET DU TEXAS.

RUE DU CAMP, No 232.

A M. DARNEY H. MAURY, secrétaire de la Société de l'Hôpital du Sud—Rue Gravier, No 1[illegible].

[illegible]

JAS. O. ILLINGWORTH, Surintendant de la Compagnie.

Bureau de la Société de l'Hôpital du Sud pour les soldats estropiés.

Nlle Orléans, le janvier 1867.

[illegible]

DARNEY H. MAURY, Secrétaire de la Société de l'Hôpital du Sud.

Loge à vendre.

A CEDER immédiatement, pour les représentations du [illegible]

Avis de Société.

J'AI associé à mes affaires [illegible] A. CARRIERE & CO.

A. CARRIERE.

N. Orléans, 2 janvier 1867. No 15, rue Bienville.

EN débarquement du navire [illegible] du Havre, 50 paniers Champagne [illegible]

A vendre par A. CARRIERE & Co., 15 rue Bienville.

EN débarquement des navires Happy et Francis, de Bordeaux: [illegible]

A CARRIERE & Co. 15 rue Bienville.

A LOUER

Le premier étage du magasin No 64 de la rue Bienville, [illegible]

EN débarquement du navire Français, arrivé de Bordeaux: [illegible]

T. BAILLY BLANCHARD, Jr.

Avis important à ceux qui patent licence.

[illegible]

J. HERNANDEZ, Trésorier de la ville.

Moutarde. Moutarde.

REÇU par le navire Happy de Bordeaux—50 caisses [illegible]

J. B. FREAU, 60, rue de la Douane.

A vendre immédiatement

UN MAGASIN DE FOURRAGE [illegible]

Seuls Agents de MM. Hy. Musson & Co. Bordeaux.

[illegible]

Da GAS BROTHERS.

Seuls Agents de MM F. Friend & Co. Londres.

[illegible]

Da GAS BROTHERS.

Seuls Agents de MM. Gerothwohl & Co., Francfort, S/M.

[illegible]

Da GAS BROTHERS.

AVIS

LES [illegible] DIMANCHE MATIN.

JAMES MOHAN, Administrateur du Marché.

NOUS avons [illegible] FRANK FERRET & COUTIN [illegible]

FK FERRET, ALPHONSE COUTINS.

CHAMPAGNE

Carte Blanche

de Bouché Fils & Co. de Mareuil sur Ai

PAUL ADOUE & Co, seuls Agents, [illegible] rue Toulouse, NOUVELLE-ORLEANS.

PAUL ADOUE & CO.,

NEGOCIANTS - COMMISSIONNAIRES, 20 Rue Toulouse.

IMPORTATION DIRECTE de VINS, EAUX DE VIE, LIQUEURS, &c. Seuls agents pour la vente des [illegible] vins de Champagne, de la maison Bouché, Fils & Co. de Mareuil sur Ai.

Cognac. Cognac.

EN débarquement du navire "Fernandez" de Bordeaux—
11 quarts cognac "J. P. Martel"
12 do do vieux "P. T. Fernandi".
11 do do do Fine Champagne "J. F. Gaston".

A vendre, droits payés ou sous les clefs de la Douane, par PAUL ADOUE & CO.

Avis de Société.

M. GABRIEL PASCAL, ayant été admis comme associé dans ma maison à partir du 1er courant, la raison sociale sera J. B. VANHORN & CO.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1867.

J. B. VANHORN. GABRIEL PASCAL.

J. B. VANHORN & CO.,

Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, et 91, 93, rue Poydras.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES et AGENTS [illegible]

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

23 janvier 1867.

A une élection qui doit avoir lieu aujourd'hui [illegible] mercredi prochain, [illegible]

GEO. W. SQUIRES, Secrétaire.

Mme. ALEXANDRE,

Coiffeuse de Paris,

S'OFFRE aux Dames de la Nouvelle-Orléans, pour [illegible]

No 185, rue Royale, encoignure Ste-Anne.

A vendre à bas prix.

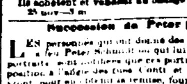

UN WAGON, UN CHEVAL et des HARNAIS [illegible]

LOUIS S. TESSON, Nlle-Orléans. TESSON SON & CO., St-Louis.

LOUIS S. TESSON & Co.,

COURTIERS DE CHANGE,

rue de la Commune, No 4.

Ils achètent et vendent du change sur St-Louis.

Succession de Peter Schmidt.

LES personnes qui ont donné des portraits à réparer à feu Peter Schmidt [illegible]

CONRAD SCHMIDT, tuteur, Rue St. Philippe No 52.

Pommes de Terre.

A vendre mille barils de Pommes de terre blanches "Jackson" et "Pink Eye" pour plant. S'adresser au magasin de fourrage, Rue Front, Levée, No 21, entre Quartier et Hôpital.

W M ARMSTRONG, ci-devant qui cailler à la Nouvelle-Orléans, [illegible] marchand-commissionnaire [illegible]

BOULANGERIE A VENDRE.

A VENDRE le fond d'une Boulangerie, [illegible]

A vendre, pour cause de départ,

GROCERIES [illegible]

Mule volée.

$25 DE RECOMPENSE.

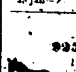

Il a été volé [illegible] une Mule baie, [illegible]

Marchandises sèches étrangères

Reçu par les derniers arrivages d'Europe, et en voie de déchargement:

BONNETERIE allemande, écrue, blanche et colorée de toutes grandeurs et qualités.
CHEMISES de peau en coton,
CHEMISES de peau en mérinos imitation,
GINGHAMS à babiole, [illegible]
LISTADOS [illegible]
COUTILS écrus, blancs et fantaisie.
SERVIETTES et NAPPES en toile,
COUTILS [illegible]
TOILE blanche, d'Irlande, pièces de 34 et 12 yardes,
TOILE [illegible]
TOILE [illegible]
TOILE d'Espagne,
TOILE de Raye,
DUCK [illegible]
TOILE [illegible]
TOILE [illegible]
DUCK [illegible]
MOUSSELINE [illegible] Jacquard [illegible]
TAPE [illegible]
JACONAS [illegible]
NANSOUS [illegible]
M[illegible] [illegible] blancs,
IMPER[illegible]
B[illegible]TISTE [illegible]
BOBINET [illegible]
TOILE [illegible]
LAPPERT SKIRTING,
TARLATANS [illegible]
MOUCHOIRS [illegible]
TOILES [illegible]
GINGHAMS [illegible] TOILE [illegible]
SOIERIES [illegible]
ALPACAS [illegible]
DRAPS [illegible]
DRAPS [illegible]
VELOURS [illegible]
DAMAS [illegible]
SILESIAS [illegible]
TICKS coton,
— Egalement —
FIL d'Alexandre, en bobines.
A vendre droits payés ou en douane, par CRAMER & CO.
16 janv—1m Rue de la Douane No [illegible].

Société de la Foire Agricole et Industrielle de la Louisiane.

LA CHARRUE A VAPEUR.

UNE EXPOSITION de la Charrue à vapeur, patentée de MM Fowler et Co aura lieu, sur le grand terrain, [illegible] de la Société, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, à partir de vendredi prochain [illegible]

Cette Charrue, dont on se sert depuis dix ans en Europe et depuis quatre ans en Egypte et dans les Grandes Indes sera exposée pour la première fois aux Etats-Unis, sous les auspices de la Société.

Elle fonctionnera les jours suivants:

Vendredi, 25 du courant	[illegible]	— labourage profond.
Samedi, 26	id.	— labourage peu profond.
Lundi, 28	id.	— [illegible]
Mardi, 29	id.	— culture.
Mercredi 30	id.	— hersage.

L'exposition sera du plus grand intérêt pour les planteurs et pour tous ceux qui s'intéressent au développement de l'agriculture sur notre sol.

L'exposition aura lieu de midi à quatre heures de l'après-midi.

Prix d'entrée, 50 cents.

La Recette sera appliquée à la somme destinée à l'embellissement du terrain de la Société.

Pour les sous-officiers — gratis. 30 janv.—PP

Avis.

J. HIMBERT, EN LIQUIDATION.

OFFRE à vendre le plus bel établissement de confiserie [illegible]

La machine "Excelsior" à laver

[illegible]

MORRIS M. GRAW [illegible]

Genièvre de Hollande.

REÇU par le navire suédois "UMAN" du Havre—15 demi-pipes véritable Genièvre de Hollande. En à vendre par J. B. FREAU, 60, rue de la Douane.

AVIS.

Confiserie, Patisserie et Soda.

M. L. EMILE JOANET & Co [illegible]

Bail à céder

Pour le 15 Février prochain et expirant au 1er Septembre,

LA MAISON située rue Claiborne, No 332, entre Kerlerec et Columbus, [illegible]

21 jan—6)

Bière Anglaise.

100 barriques 1/2 bouteilles McEwan "Sparkling Ale"
100 barriques 1/2 bouteilles Geo. Younger "Strong Ale,"
1[illegible] do grandes bouteilles do
30 do 1/2 bouteilles Bernard & Co. "India Pale Ale"
25 do grandes bouteilles Bernard & Co. "India Pale Ale."

Arrivé par le navire AMPHION, de Liverpool, en magasin et à vendre par DUMONTEIL & VILLERE, 137, rue Commune.

Whiskey d'Irlande.

10 PIPES "IRISH WHISKEY," en magasin et en douane, à vendre par quantité à la convenance des acheteurs, par DUMONTEIL & VILLERE, 137, rue Commune.

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER.

63......RUE TOULOUSE......63

Entre Royale et Bourbon.

Vente et achat de propriétés. Donnera également toute son attention à la location des maisons et magasins.

THOS. B. BODLEY & Co.,

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE;
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAINE,
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLECHES, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &c. constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins à maïs et à farine, [illegible]

THOS. B. BODLEY & Co., Rue Perdido, No [illegible]

VENTE DE DRY GOODS

A BON MARCHE.

Pepin, Turcotte & Justus,

131......RUE DU CANAL......131

Continuent d'écouler leur stock, sans égard aux prix coûtants.

SOIERIES, POPELINES,
FLANELLE DU HAVRE,
CONFECTIONS, &c.
ET MARCHANDISES DU PAYS en gros et en détail.

AGENCE.

LE soussigné vient d'être nommé seul dépositaire des vins de la maison Cu. Chiappella et agent pour l'importation du C. C. La Mission (Ht Brion) [illegible]

J. J. FOUCHER, 64, rue Royale

Machine à vendre.

UNE très jolie machine à vapeur de la force de [illegible]

Charbon. Charbon. Charbon.

COAL. CHARBONS PITTSBURG, CANNEL, anglais et ANTHRACITE, de la meilleure qualité, [illegible]

W. G. COYLE & CO., Bureau, 142, rue Gravier,

[illegible]

Mme BOUMARD, de Paris,

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'elle a transporté son établissement de CORSETS, [illegible] rue du Canal No 1[illegible], [illegible]